

**DELIBERATION N° 11 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 1^{er} juin 2005**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 1^{er} juin 2005 à 14 h.**

Etaients présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Antoine POUILLIEUTE , M. Jean-François DESMAZIERES, M. Pierre SCHRAEN, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER, M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE, Mme Anne DUTERTRE, M. Dominique BORNE, M. Philippe DECOUAI, M. Philippe CERF, M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Nicole SABEH, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Alfred MODES, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA, M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, Monsieur Michel LUMMAUX, empêché ainsi que son suppléant, a donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.

Etaients excusés : Mme Aline KUSTER-MENAGER, M. Pierre-Yves DUWOYE et le chef de la sous-direction à l'appui aux PME et action régionale au Ministère délégué au commerce extérieur.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 11 : subventions aux établissements homologués

Il est proposé au conseil d'administration de se prononcer sur les demandes de subventions de fonctionnement pour des établissements homologués suivantes :

- subvention au collège de France de Tananarive (Madagascar) d'un montant de 2 000 euros pour équiper la BCD et le CDI en ouvrages,
- subvention au lycée français de Pereira (Colombie) d'un montant de 10 000 euros pour permettre de doter la BCD et le CDI et d'acquérir le matériel nécessaire à la réalisation des objectifs des programmes de sciences et technologie,
- subvention à l'Institut Saint Dominique de Rome (Italie) d'un montant de 11 000 euros pour la construction d'un escalier afin de permettre l'évacuation rapide des bâtiments,
- subvention à l'école française Marie-Félicité Brosset de Tbilissi (Géorgie) d'un montant de 3 000 euros pour enrichir le fonds documentaire de la BCD.



VOTE POUR : 13

CONTRE : 0

ABST. : 4 (FSU/UNSA)

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIERE

Le Président

Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Monsieur le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget